



Commune

Objet de la demande

Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de la Communauté de Communes du Sud-Artois

Traitement des espaces non-bâti - Coefficient de Biotope par Surface (CBS)

N° de dossier	Superficie de l'unité foncière (m ²) <i>Ne prendre en compte que la surface couverte par un zonage soumis au CBS</i>
---------------	---

Type de surface	Description	Exemples	Superficie (m ²)	Coefficient	Surface éco-aménageable (m ²) <i>Pour chaque type de surface, multipliez la superficie par le coefficient</i>
Imperméable	Revêtement imperméable pour l'air et l'eau, sans végétation	Béton, bitume, dallage avec couche de mortier			
Semi-perméable non végétalisée	Revêtement perméable pour l'air et l'eau sans végétation et sans continuité avec la terre naturelle	Dallage mosaïque, dallage avec une couche de gravier/sable, gravillons		0,3	
Semi-perméable végétalisée	Revêtement perméable pour l'air et l'eau, sans continuité avec la terre naturelle (épaisseur inférieure à 80cm), permettant l'infiltration d'eau de pluie, avec végétation	Dallage bois, pavage avec joints engazonnés, espaces verts sur dalle		0,5	
Perméable végétalisée	Continuité avec la terre naturelle (épaisseur supérieure à 80cm), disponible au développement de la flore et de la faune	Espaces verts de pleine terre, terrains destinés à être plantés ou enherbés		1	
Total des surfaces éco-aménageables					

NB : L'emprise au sol des bâtiments n'est pas à inclure dans le calcul des surfaces éco-aménageables.

CBS <i>Divisez le total des surfaces éco-aménageables par la superficie de l'unité foncière</i>	#DIV/0 !
---	----------

Éléments bonus pour améliorer le CBS si le minimum requis n'est pas atteint

Façade verte	Végétalisation des parties pleines des murs et parois de clôtures	Murs végétaux	Superficie (m ²)	Coefficient	Surface éco-aménageable (m ²)
Toiture verte extensive	Végétalisation des toitures avec végétaux à enracinement superficiel (épaisseur des dalles inférieures à 15cm)	Présence de végétaux à enracinement superficiel : mousses, sedums, herbacés		0,5	
Toiture verte intensive et jardin sur toit plat	Végétalisation des toitures avec végétaux à enracinement superficiel (épaisseur des dalles supérieures à 15cm)	Présence de végétaux à enracinement profond : herbacés, arbustes, arbres		0,7	
Aménagement à haute qualité environnementale	Aménagements axés sur le développement de la faune et de la flore	Noues et bassins ensemencés, haies bocagères d'essences locales (calculée en fonction d'une largeur de 2m), espaces de pleine terre à végétaliser créés sur des sites anciennement minéralisés		1,1	
Arbre ou gîte à faune <i>Comptez le nombre d'éléments de cette catégorie puis multipliez par le coefficient</i>	Arbre ou arbuste d'essence locale (hors haies mitoyenne), ou dispositif spécifique pour la valorisation de la faune	Arbre isolé, hôtel à insecte, nichoir		0,01	
Total des surfaces éco-aménageables bonus					

CBS bonifié <i>Additionnez les totaux des surfaces éco-aménageables puis divisez par la superficie de l'unité foncière</i>	#DIV/0 !
--	----------

<https://www.cc-sudartois.fr/habitat-urbanisme>